

Liste des décisions liées à la gestion 2023 de l'EERV et votées lors du Synode ordinaire de printemps les 14 et 15 juin 2024

Décision

S'agissant de décisions majeures en matière de stratégie de la CER, par exemple l'avenir du journal Réformés, le Synode demande au Conseil synodal qu'elles soient discutées au Synode dans les meilleurs délais. Les compétences réglementaires du Synode demeurent pleinement réservées.

Votée à la majorité claire

Décision

Afin que l'EERV se donne toutes les chances et moyens nécessaires pour promouvoir, recruter et accompagner les candidats pasteurs, diacre et animateurs d'Eglise, le Synode demande au Conseil synodal de lui présenter, dans le cadre du rapport sur la théologie des ministères, le processus d'accompagnement des candidats, dès la phase de discernement.

Votée à la majorité claire

Décision

Le Synode demande des bilans de projets contenant des éléments chiffrés qui permettent aux paroisses / Régions / communautés paroissiale d'estimer si ces projets pourraient se développer dans leurs lieux d'Eglise et quels en seraient les coûts (en termes financier et humain (ministres, laïcs))

Décision

Le Synode demande au Conseil synodal de lui faire part, dans le cadre du rapport sur la théologie des ministères, de ses réflexions et de sa stratégie sur l'employabilité des diplômés de la HET-Pro au sein de l'EERV.

Votée à la majorité claire

Décision

Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2023 avec remerciements Votée à l'unanimité